

Programme de soutien Région-Energie de l'OFEN

Feuille d'information sur la première phase pilote (2012-2013)

1. Programme de soutien de l'Office fédéral de l'énergie

Phase pilote 2012 - 2013

En 2012 et 2013, l'Office fédéral de l'énergie a mené la phase pilote du programme de soutien Région-Energie. Ce dernier est placé sous l'égide de SuisseEnergie pour les Communes et s'inscrit dans le cadre de Cité de l'énergie.

Objectifs de la phase pilote

La phase pilote visait tout d'abord à ce qu'un premier groupe de régions suive la phase 1 du programme de soutien. Pour les régions, il s'agissait avant tout d'établir leur bilan en matière d'énergie et de CO₂, et d'évaluer leur potentiel de production d'énergie de sources renouvelables et les économies réalisables grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Les acteurs disposaient à cet effet de la première version en ligne de l'outil de bilan pour communes et régions. Au travers de cette première phase pilote, l'OFEN souhaitait également renforcer les organismes intercommunaux des différentes Régions-Energie et étendre le public ciblé par ces dernières dans leur communication en matière d'énergie.

Le deuxième grand objectif de l'OFEN était de tester le programme de soutien et l'outil de bilan afin de déterminer les améliorations à leur apporter. A cet effet, il a demandé aux régions de lui fournir des retours d'information critiques sur ces deux thèmes.

Conditions de participation

Les conditions de base à remplir pour pouvoir participer au programme étaient les suivantes:

- toutes les communes impliquées devaient avoir le statut de Cité de l'énergie ou, à tout le moins, être membres de l'Association Cité de l'énergie;
- le territoire de la Région-Energie devait former une entité géographique d'un seul tenant;
- la collaboration devait pouvoir être développée sur la base d'une organisation intercommunale préexistante.

Onze régions ont été sélectionnées parmi celles ayant déposé leur candidature. Il s'agissait de régions qui remplissaient les conditions de façon optimale et s'étaient fixé des objectifs clairs en matière de politique énergétique.

Forme et étendue du soutien assuré par la Confédération

La Confédération a mis à disposition des régions participantes des conseillères et conseillers Région-Energie professionnels qui les ont soutenues lors de l'établissement de leur bilan et du renforcement de l'organisme intercommunal. Elle a financé l'intervention de ces conseillers à raison d'un peu plus de dix jours de travail par Région-Energie. Elle a en outre fourni l'outil de bilan et organisé une manifestation d'échange d'expériences.

2. Vue d'ensemble des régions

Onze Régions-Energie ont été sélectionnées pour la phase pilote. La carte ci-dessous en donne une vue d'ensemble:

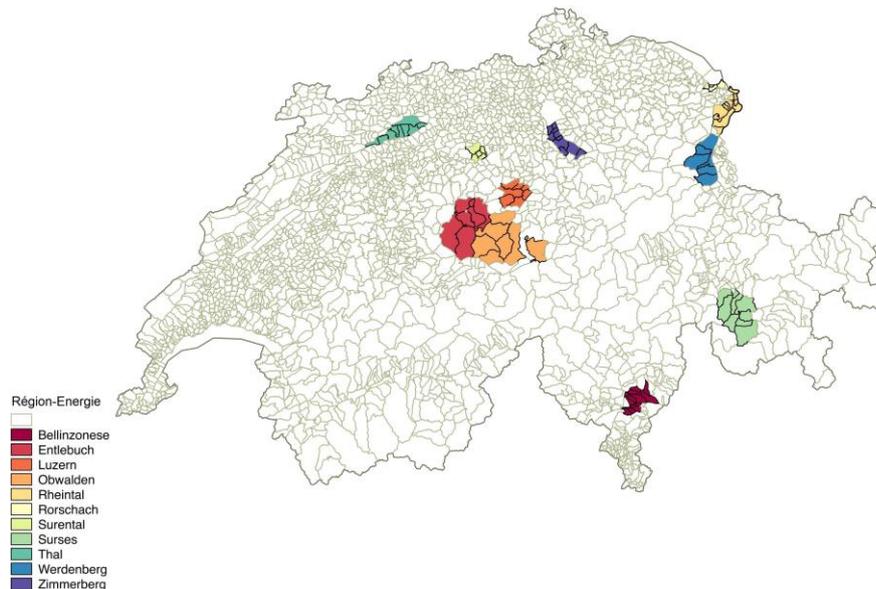


Figure 1: Régions-Energie ayant participé à la phase pilote 2012-2013 (Meyer 2013, p. 5)

Les régions ayant participé à la phase pilote présentait des caractéristiques très diverses en matière de classification structurelle, de nombre d'habitants et de nombre de communes. S'agissant de ce dernier paramètre, elles comportaient entre quatre (Rorschach) et douze communes (Rheintal), la moyenne étant d'un peu moins de huit. En termes démographiques, Surses était la région qui comptait le moins d'habitants (env. 2400), tandis que Luzern était la plus peuplée (env. 171'000 habitants), la moyenne étant de près de 50'000 habitants. Si l'on fait abstraction des régions à caractère urbain marqué que sont Luzern et le Zimmerberg, cette moyenne passe toutefois à 28'838 habitants. La surface du territoire variait elle aussi considérablement d'une région à l'autre, allant de 2300 ha (Rorschach) à 49'000 ha, ce qui, dans ce dernier cas, correspondait à un canton entier (Obwald). Au total, 6,8% de la population suisse vit dans une Région-Energie et les Régions-Energie couvrent 5,1% du territoire suisse. Ces deux chiffres devraient augmenter au fur et à mesure que le programme se poursuivra (Meyer 2013, p. 6).

Les données ci-dessus montrent que la plupart des Régions-Energie ayant participé à la phase pilote ont un caractère rural. L'apport des Régions-Energie dans ce type de régions n'en apparaît que plus clairement. L'utilisation accrue des énergies renouvelables renforce l'économie régionale. Quant à la collaboration intercommunale, elle est essentielle au développement des zones rurales.

3. Difficultés rencontrées

Le rapport d'évaluation du programme de soutien Région-Energie de l'OFEN (Meyer 2013, p. 20 ss) analyse les problèmes rencontrés par les Régions-Energie au cours du projet. Le principal défi qu'il a fallu relever est l'importance inattendue du travail à fournir pour recueillir les informations nécessaires à l'établissement du bilan et, dans certains cas, la difficulté qu'il y a eu à obtenir des données probantes. Ces écueils sont étroitement liés au manque de ressources des communes participantes, qui a été cité comme le deuxième problème le plus fréquent.

L'offre de l'OFEN a été adaptée afin de remédier aux difficultés rencontrées lors de la phase pilote. Le Service Région-Energie a notamment été créé afin d'offrir davantage de soutien aux régions, et l'outil de bilan a été remanié.

4. Succès obtenus

Toutes les régions participantes ont mis sur pied un groupe de travail intercommunal et intégré leur projet Région-Energie dans le processus Cité de l'énergie (Meyer 2013, p. 7). Cette institutionnalisation est essentielle au succès et à la longévité des Régions-Energie. La réalisation de ces premières étapes du processus d'organisation est l'un des succès que l'on doit à la phase pilote.

De plus, toutes les régions ont, à une exception près (justifiée), établi un bilan de leur situation actuelle et répertorié leurs potentiels. Cet important travail leur a permis de jeter les bases du développement de projets intercommunaux, et il a déjà porté ses fruits: toutes les régions ont proposé des idées de projet à un stade précoce.

5. Résumé des résultats

Etablissement d'un bilan

Au moyen de l'outil en ligne, les régions participantes ont établi un bilan de leur situation en matière de consommation d'énergie et d'émissions de CO₂. Elles ont en outre évalué leur potentiel de production d'énergie à partir des agents énergétiques renouvelables disponibles sur leur territoire. Bien que l'OFEN ait apporté son soutien aux travaux de collecte des données effectués pendant la phase de projet, les résultats obtenus lors de l'établissement du bilan appartiennent aux seules régions et communes participantes. Dans certains cas, les données recueillies contiennent des informations sensibles, si bien que l'Office fédéral de l'énergie ne les a ni analysées systématiquement, ni transmises à des tiers, ni communiquées au public.

En cas d'intérêt, il est possible de demander les résultats aux régions.

Idées de projets

L'établissement des bilans et l'évaluation des potentiels ont débouché sur un vaste éventail d'idées:

- développement d'une stratégie pour le réglage à distance du chauffage des résidences secondaires (Surses)
- plan de rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux (Bellinzone)
- tableau d'affichage «en direct» de la consommation et de la production d'énergie de la région (Entlebuch)
- mise en œuvre du plan sectoriel chaleur / énergie (Luzern)
- cadastre solaire (Obwalden)
- étude de faisabilité de l'exploitation des bâtiments communaux pour la production d'énergie solaire (Obwalden)
- concept d'aménagement de stations-service pour voitures électriques sur tout le territoire du canton (Obwalden)
- évaluation systématique du potentiel de création de petites centrales hydrauliques (St. Gallen Rheintal)
- étude de faisabilité sur l'intensification de l'utilisation de la biomasse régionale (St. Gallen Rheintal)
- analyse du potentiel d'optimisation de l'exploitation des bâtiments publics (Werdenberg)
- création d'un sentier thématique sur l'énergie en collaboration avec des entreprises (Surselva)

6. Perspectives

Neuf des onze Régions-Energie ayant participé à la phase pilote 2012 - 2013 sont maintenant entrées dans la phase 2. La phase 1 a été reconduite sous une forme remaniée pour la période 2014-2015. Huit nouvelles Régions-Energie y participent.

Sources:

Meyer Thalia (2013). Evaluation BFE-Unterstützungsprogramm Energie-Region. (Document interne, en allemand, non publié)

Présentation du concept de Région-Energie donnée à l'occasion de la séance de lancement de la phase 2 (le 30 juin 2014 à Lucerne)

Impressum:

Service Région-Energie

c/o e4plus AG

Kirchrainweg 4a

6010 Kriens

+41 41 329 16 40

fachstelle@energie-region.ch

www.region-energie.ch

Kriens, février 2015